

Introduction

La SCGC est une société savante qui fut créée pour développer et maintenir des normes élevées dans la pratique du génie civil au Canada afin de renforcer l'image de la profession du génie civil auprès du public. Dans le cadre de l'orientation stratégique de la SCGC : Leadership en infrastructures durables, nous avons créé le *Prix pour le leadership gouvernemental en infrastructures durables*. Le prix est décerné dans le but de reconnaître un secteur public ¹ canadien qui a introduit une réelle innovation et exercé un leadership pour promouvoir la pratique énoncée dans cette orientation stratégique. Ces directives de candidature doivent être suivies pour la nomination de projets et de programmes pour ce prix.

Comment la SCGC considère les infrastructures durables

Les ingénieurs civils sont les gardiens des infrastructures canadiennes. Nous sommes largement responsables de tous les aspects des projets d'infrastructure y compris la planification, la conception, la construction et la maintenance. L'infrastructure durable a besoin de considérer les facteurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont influencés par un projet / programme spécifiques ainsi que leur cycle de vie.

Les meilleures pratiques en infrastructures durables

La section suivante résume une série de meilleures pratiques – divisées en différents thèmes – qui peuvent être mise en œuvre pour faire avancer la contribution durable de projets et programmes d'infrastructure. **Ces meilleures pratiques doivent être utilisées comme un guide pour la préparation des dossiers de soumission des candidatures pour le Prix pour le leadership gouvernemental en infrastructures durables.**

Planification, prise de décision et leadership

- Prise en considération de toutes les options pour aborder les questions pertinentes telles que les solutions hors infrastructures, la gestion de la demande, la réhabilitation de l'infrastructure, etc.
- Justification claire de la nécessité du projet / programme d'infrastructure.
- Leadership pour améliorer la performance durable du projet / performance.
- Inclusion et collaboration de toutes les parties prenantes afin de travailler ensemble pour optimiser la performance durable.
- Coopération et partage de l'information au profit d'autres communautés.
- Démonstration de la manière dont le projet / programme a contribué à changer la culture d'entreprise de l'organisation.

Gestion financière et des risques

- Intégrer des processus de gestion des actifs afin de démontrer les avantages du projet / programme pour une réduction des coûts à long terme et de l'exposition à des risques de l'organisation ou pour un accroissement des niveaux de service sociaux / environnementaux.
- Prendre en considération de l'impact du projet / programme sur la viabilité financière des systèmes d'infrastructures dans la communauté.
- Démontrer l'anticipation des changements à venir durant le processus de conception, tels que les risques associés au changement climatique ou la possibilité de changement des modes de transport.
- Démontrer la contribution économique du projet / programme à l'économie locale/régionale/nationale.

Société

- Engagement de la communauté et approbation du projet / programme.
- Amélioration de la santé et de la sécurité publiques (réduction de la pollution, amélioration de l'accessibilité, amélioration de la capacité à utiliser les transports alternatifs, etc.).
- Préservation/amélioration de la culture de la communauté
- Préservation/augmentation de l'accès à l'environnement naturel.

Ressources

- Réduction de l'impact des déchets par l'utilisation de matériaux recyclés durant la construction ou détournement des déchets des sites d'enfouissement.
- Réduction de la consommation d'énergie durant la construction par l'utilisation de matériaux locaux, de procédés de recyclage/réduction du gaspillage d'énergie, ou l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Réduction de l'utilisation de l'eau durant le cycle de vie du projet.
- Utilisation d'un programme de surveillance pour suivre la réduction des ressources (eau, énergie, gaz, etc.) utilisées lors de la construction et de l'exploitation/maintenance normales du projet durant son cycle de vie.

Environnement

- Protection et amélioration de tous les aspects de l'environnement naturel.
- Mise en œuvre de mesures de développement à impact limité pour la gestion du ruissellement des eaux pluviales.
- Réduction des émissions des gaz à effet de serre.
- Réduction des impacts de l'urbanisation (c'est-à-dire l'effet d'îlot de chaleur)

Conclusion

Les Meilleures pratiques contenues dans ce document ne sont pas destinées à constituer une liste exhaustive des facteurs qui contribuent à la durabilité de projets / programmes d'infrastructure. Les soumissions doivent discuter tout autre aspect pertinent à l'amélioration de la performance durable de l'initiative. La SCGC travaille avec nos partenaires industriels afin d'apporter un leadership à la communauté canadienne du génie civil pour définir et décrire l'Infrastructure durable – ces Meilleures pratiques représentent notre premier pas dans ce processus.